



# CAESTRE/KAESTER

2025 - Bulletin municipal

La mairie, on garde le contact :

Site internet officiel : [www.caestre.fr](http://www.caestre.fr)

Facebook - page officielle de la commune : Caestre La Mairie

Email : [caestre.en.flandre@nordnet.fr](mailto:caestre.en.flandre@nordnet.fr)

Téléphone : 03 28 40 15 74



Région  
Hauts-de-France

C.C.AESTRE



Page 8

Une sortie mémorable  
Pour les résidents de  
la **MARPA LINDEBOOM**



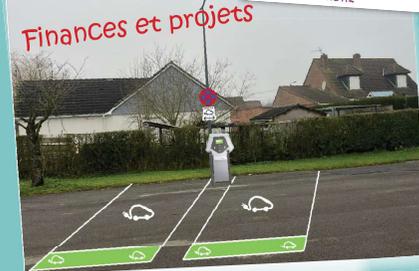
Pages 6 & 7  
Toutes nos félicitations  
à l'harmonie communale  
pour ses



Pages 9 & 15

Printemps des poètes

Page 5  
Finances et projets



Pages 2 et 3, **Monsieur le Maire DIT TOUT**

sur l'avancée des travaux du futur lotissement

et du tracé du contournement

## Bulletin MUNICIPAL - 2<sup>e</sup> trimestre 2025



Chers Caestriotes et Caestriotes,

Les travaux de démolition de l'ancienne friche industrielle avancent bien. Cette opération se déroulera en plusieurs étapes et durera jusqu'à la fin de l'année :

**Démontage des structures** : les bâtiments sont démontés progressivement, avec tri et valorisation des matériaux.

**Désamiantage** : Les matériaux contenant de l'amiante sont retirés dans le respect des normes sanitaires.

**Dépollution des sols et évacuation** : les gravats et déchets seront évacués vers des centres de valorisation afin de les recycler quand cela est possible.

Puis viendra le temps du projet de lotissement :

Sur ce site réhabilité, un promoteur immobilier construira un ensemble de 66 maisons avec intégration d'espaces verts, cheminements piétons et zones de stationnement.

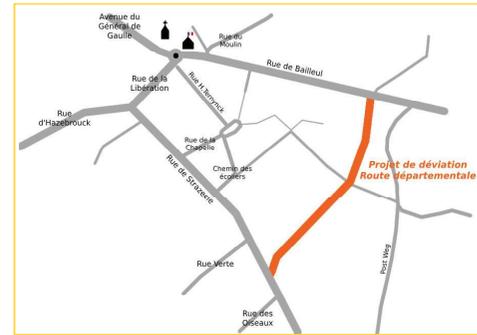
La répartition de l'habitat se déclinera en **habitations en PSLA** (prêt social location accession), particulièrement destinées aux plus jeunes et aux primo-accédants, **un bguinage** pour personnes âgées, puis des **parcelles en lots libres** de constructeur.

S'il est encore prématuré de proposer l'ouverture d'une liste d'inscription pour l'achat des parcelles, ceci sera envisageable en fin d'année 2025.

Cerise sur le gâteau : la transformation du site permet également de réaliser le contournement routier, très attendu, qui évitera le passage des convois exceptionnels et autres véhicules lourds par la rue de Strazeele et la rue de la Libération. Le tracé de ce nouvel axe débutera de la rue de Bailleul (voir plan page 3)

Bonne lecture,  
Jean-Luc Schricke  
Maire de Caestre

## Le TRACÉ DU contournement



## CONFORT, SÉCURITÉ des routes



## Chemin piétonnier route de Strazeele

Un joli chemin piétonnier vient d'être aménagé pour offrir aux promeneurs un parcours à la fois agréable et sécurisé. Situé en bordure de la route de Strazeele, où la vitesse est encore trop souvent excessive, ce nouvel aménagement répond à une vraie attente. Pour renforcer la sécurité, un passage piéton bien visible a également été installé. Une belle initiative pour allier confort, sécurité et plaisir de la promenade !



## Aires de croisement

Pour faciliter la circulation sur les voies étroites de notre campagne, des aires de croisement ont été aménagées Hool Straete (1) et Post Weg (2).

Ces zones sécurisées permettant aux véhicules de se croiser plus facilement sont d'autant plus appréciées que ces chemins sont par définition à usage partagé entre les engins agricoles et les véhicules légers.

## Arrêté MUNICIPAL

*Dans une démarche pour le bien-vivre ensemble et parce que le bon sens n'est, semble-t-il pas inné chez tous, les horaires d'ouverture du parc Lindeboom sont définis par un arrêté municipal du 24 octobre 2024, à savoir :*

*du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars - 8 h 00 à 18 h 00  
du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre - 8 h 00 à 23 h 00*

*Cet arrêté a été transmis à la gendarmerie qui interviendra en cas de non respect.*

*Nous sommes persuadés que vous serez nombreux à comprendre, accepter, voire apprécier cette décision.*

*Merci à tous de respecter les règles*

## Travaux de voirie

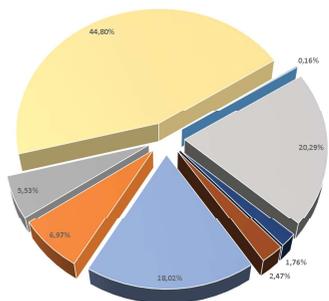
Coeur de Flandre Agglo a procédé à la réfection complète du chemin du Malin. Un travail spectaculaire, les photos "avant/après" parlent d'elles-mêmes.



# Finances... dépenses, recettes, budget !

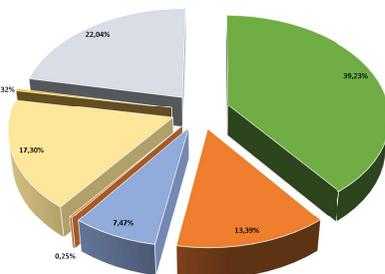
...et gros travaux en investissement en 2025

## Dépenses de fonctionnement 2024 : 1 102 191,33 €



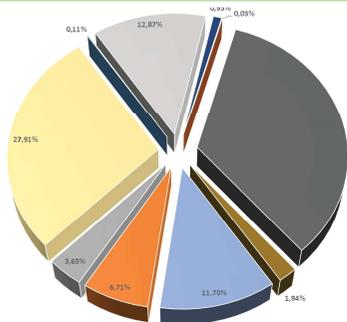
- Charges à caractère général - Achats et variations de stock : 198 627,82 €
- Charges à caractère général - Services extérieurs : 76 773,30 €
- Charges à caractère général - Autres services extérieurs : 60 955,84 €
- Charges de personnel : 493 810,42 €
- Atténuation de produits : 1 737 €
- Autres charges de gestion courante : 223 585,76 €
- Charges financières : 19 434,17 €
- Opération d'ordre : 27 269 €

## Recettes de fonctionnement 2024 : 1 633 245 €



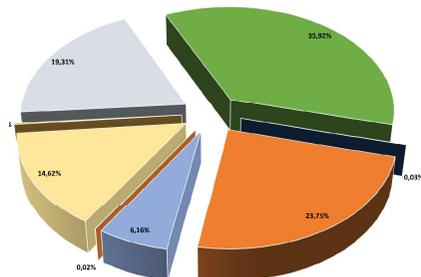
- Produits des services : 122 045,17 €
- Atténuation des charges : 4 090,52 €
- Impôts et taxes : 282 628,50 €
- Autres produits de gestion courante : 5 223,61 €
- Dotation et subvention de l'Etat : 359 886,69 €
- Impositions directes : 640 674 €
- Report N-1 : 218 696,51 €

## Dépenses de fonctionnement 2025 : 1 841 114,35 €



- Charges à caractère général - Achats et variations de stock : 215 500 €
- Charges à caractère général - Services extérieurs : 123 500 €
- Charges à caractère général - Autres services extérieurs : 67 233 €
- Charges de personnel : 513 800 €
- Atténuation de produits : 2000 €
- Autres charges de gestion courante : 236 948 €
- Charges financières : 17 400 €
- Dotations aux amortissements : 500 €
- Prévision pour virement investissement : 628 485,35 €
- Opération d'ordre : 35 750 €

## Recettes de fonctionnement 2025 : 1 841 114,35 €



- Produits des services : 113 340 €
- Atténuation des charges : 460 €
- Impôts et taxes : 269 150 €
- Autres produits de gestion courante : 3500 €
- Dotation et subvention de l'Etat : 355 543 €
- Impositions directes : 661 381 €
- Produits exceptionnels : 500 €
- Report N-1 : 437 230,35 €

### Salle des fêtes

#### Dépenses

- Acquisition de matériel : 4 000 €
- Rénovation intérieure : 15 000 €
- Borne de recharge pour véhicules électriques : 5 000 €

### Église et aménagement du parc du presbytère

#### Dépenses

- Accès église, portail, aménagement paysager, récupération de l'eau : 98 499 €
- Réfection des intérieurs de l'église : 1 156 708 €

#### Recettes

- Souscription publique : 89 056 €
- Subvention agence de l'eau : 12 172 €
- Subvention PACES : 22 841 €
- Conseil Départemental : 300 000 €
- Conseil Régional : 150 000 €
- Emprunt : 320 489 €

### Aménagement des trottoirs/sécurité piétons

#### Dépenses

- Fin des travaux chemin piéton, route de Strazele : 55 761 €
- Signalisations diverses : 10 000 €
- Pont chemin du paradis : 4 300 €
- Réfection garde-corps, rue du Moulin : 4 000 €
- Création chemin piéton, route d'Hazebroeck : 60 000 €

#### Recettes

- Aide à l'aménagement des trottoirs : 11 035 €

### Zone loisirs familles

#### Dépenses

- Mobilier divers : 5 008 €

#### Recettes

- Aide Villages et Bourgs solde : 38 322 €

### École Marguerite Yourcenar

#### Dépenses

- Sécurisation des portes : 2 000 €

### Salle des sports

#### Dépenses

- Brosses pour nettoyage des chaussures : 300 €

### Divers

#### Dépenses

- Enlèvement des tombes abandonnées (tranche 2 et 3) : 41 560 €
- Acquisition de matériel divers (échafaudage....) : 8 000 €
- Aménagement grenier mairie : 50 000 €
- Porte ateliers municipaux : 6 000 €
- Rénovation salle des mariages : 10 000 €

## NOS partenaires :



# Les bons moments... Musique, sports, spectacles, rencontres !

concert annuel **EXCEPTIONNEL**



## "ET OUI, L'HARMONIE COMMUNALE DE CAESTRE A DÉJÀ 125 ANS !

Mais si nous avons pu fêter dignement cet anniversaire, c'est parce qu'avant nous, des directeurs, des dirigeants, des musiciens bénévoles ont fait vivre notre phalange. En traversant les guerres, les époques... En mélangeant les générations, les styles musicaux... En surmontant différents problèmes... Et ce toujours avec le soutien des maires successifs de Caestre. Durant l'année 2025, plusieurs événements vont marquer cet anniversaire. Il y a déjà eu la soirée le 22 février avec Johnny Mirador. Puis les concerts des 5 et 6 avril que nous avons préparé pendant des mois, sous la direction de Vincent Perpète. Le samedi, nous étions sur scène avec les élèves de l'école de musique de Caestre pour un conte musical « les voyageurs de l'Eblingstar ». Et le dimanche, nous étions de retour sur scène, toujours avec les élèves de l'école de musique et nous avons également invité l'harmonie de Ecques (62) pour partager ce moment festif. Durant ces

deux jours de concerts, le public a également pu voir une exposition de photos retraçant plusieurs décennies d'événements musicaux. Les ducasses de Caestre et des villages voisins, les carnivals de Caestre et Flêtre, les cortèges historiques de la mi-carême d'Hazebrouck, les sorties au salon de l'agriculture de Paris, à Reims, en Belgique, différents festivals de musique avec des harmonies voisines, nos précédents anniversaires avec plusieurs sociétés musicales ne sont que quelques prestations où l'harmonie a eu l'occasion de se produire. Étaient également exposées, les affiches de nos concerts de ces 30 dernières années. Des concerts variés : musiques de films, jeux vidéo, rock, variétés, Sardou, Johnny... Sans oublier sans doute le concert qui a le plus marqué les Caestros : la légende des 3 vierges avec une troupe théâtrale. Que de souvenirs pour les plus anciens d'entre nous et les anciens musiciens présents dans la salle. Des découvertes pour les plus jeunes...

# 125 ans !



## DEUX GRANDS ÉVÉNEMENTS SERONT ENCORE À PARTAGER AVEC NOUS D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE.

La fête de la musique le samedi 21 juin à partir de 19h sur le parking de la salle des fêtes. Puis la Sainte-Cécile le dimanche 23 novembre. Puis lors du vin d'honneur qui suivra cette messe en l'honneur de notre Sainte-Patronne, nous récompenserons comme il est coutume de le faire, des musiciens pour leurs années de présence.

Si la musique nous est si chère, c'est qu'elle est la parole la plus profonde de l'âme, le cri harmonieux de sa joie et de sa douleur (Romain Rolland, artiste, écrivain). Alors faisons en sorte que l'harmonie vive encore pendant de très longues années...

Stéphane Lenière  
Président de l'harmonie communale

Caestre  
aime  
la musique

... et recevra bientôt

Le concert en **ROUES LIBRES**

**DIMANCHE 10 AOÛT**  
**ÉGLISE SAINT-OMER DE CAESTRE**  
**19 H 00**

Les musiciens : Jean-Marc Haddad (violon & alto), Hadrien Delmotte (violon), Stéphane Tamby (basson), Magdalena Probe (violoncelle).

Le concert étape, d'une durée de 60 à 90 mn, propose de découvrir des œuvres du XVIème siècle à travers un programme vivant et modulable.

Les musiciens proposent un savoureux mélange de styles et de sonorités, adapté aux envies des partenaires et du public. Entre chaque morceau, de courtes présentations permettent de mieux comprendre les œuvres et de plonger dans leur univers.

L'objectif ? Partager un moment de musique classique joyeux, drôle et participatif, où chacun trouve sa place, mélomane averti ou curieux de passage.

L'entrée des concerts est gratuite mais un chapeau sera à votre disposition... et à votre bon cœur !

Pour en savoir plus, en attendant les affiches : <https://concertsenroueslibres.fr/>

Actualité et agenda complet des associations sur le site de la mairie

[www.caestre.fr](http://www.caestre.fr)



Parcours musical itinérant

Un groupe de musiciens classiques sillonnera notre territoire à vélos, du 6 au 11 août. Ils feront étape dans les villages de Houtkerque, Arnèke, Boeschèpe, Saint-Sylvestre-Cappel, Caestre et Lynde où ils donneront un concert, le soir, avant de reprendre la route le lendemain matin.

# Les bons moments... Musique, sports, spectacles, rencontres !



Plus d'infos sur : [www.marpa.fr](http://www.marpa.fr)

## Une rencontre **INOUBLIABLE** avec le **BCM** pour les résidents de 2 Marpa

Le 19 mars dernier, c'est à Caestre que les résidents de la Marpa Lindeboom et de la Marpa des deux vallées de Fauquembergues recevaient Vafessa Fofana, joueur et capitaine du BCM Gravelines-Dunkerque. A l'issue de ce moment d'échange chaleureux et animé, le capitaine de l'équipe de basket a invité ses hôtes chez lui pour assister au match de basket Gravelines-Dunkerque / Le mans.

C'est avec enthousiasme que les résidents se sont retrouvés, le dimanche 13 avril, sur le terrain dans l'ambiance d'un véritable match professionnel.

Ils ont donné de la voix pour soutenir l'équipe, vivant ainsi une expérience aussi forte qu'inoubliable. Un échange privilégié avec Vafessa Fofana et une initiation au tir de panier a complété ce moment rare et apprécié, qui restera dans les mémoires.



### Un rendez-vous à ne pas manquer

La Marpa Lindeboom vous ouvre ses portes, le vendredi 6 juin de 14 h à 17 h

C'est le moment de découvrir la vie en résidence autonomie, visiter des appartements, rencontrer les résidents qui ont promis d'être là pour vous recevoir. Ils seront ravis de partager un temps de pause gourmande et de jeux, l'activité du jour : les jeux de bois ! Osez-vous les défier ? Serez-vous vainqueur ? Pas sûr, ils sont habiles et intrépides.



**COEUR DE FLANDRE**  
AGGLO

## LE PRINTEMPS des poètes

Le 4 avril, un jeune poète plein de talent, Baptiste Cathelin, a été révélé par le concours du Printemps des poètes.

Son texte ne laisse pas indifférent, il questionne, bouscule, émeut. Dans la catégorie "jeunes", ils étaient nombreux à participer et c'est rassurant de voir que la littérature continue d'inspirer cette génération qui s'apprête à prendre la relève.

Finalement, rien n'a changé, l'écriture reste pour les adolescents un moyen privilégié pour exprimer leur sensibilité, leur colère, leur besoin d'être entendus.

L'intégralité du poème de Baptiste en page 15 du bulletin !



## cérémonie du 8 MAI

### LEVÉE DES COULEURS



L'installation récente d'un mât a permis la levée des couleurs ouvrant ainsi la cérémonie.

Un exercice bien plus ardu qu'il n'y paraît : il exige de l'entraînement, une bonne oreille et une grande concentration, car l'action doit parfaitement s'accorder avec la musique. C'est Samuel qui a accompli cette tâche avec brio.



### MÉDAILLE MILITAIRE



Les autorités civiles, les porte-drapeaux, les anciens combattants, les écoles, l'harmonie communale ainsi que de nombreux citoyens étaient présents pour rendre hommage, montrant leur attachement au devoir de mémoire.

Cette année, deux moments supplémentaires ont été intégrés au déroulé de la cérémonie :

- La levée des couleurs par le jeune Samuel, accompagné par la musique de l'harmonie communale a ouvert la cérémonie.

- L'hommage aux vivants avec la remise d'une médaille Militaire. Le Général Deman, au nom de la République, a décoré Monsieur Jean-Pierre Debril, en reconnaissance d'un acte de bravoure accompli au cours de son service " c'est au combat de Bizerte le 22 juillet 1961 alors que des groupes étaient pris à partie par un ennemi retranché dans une casbah , Monsieur Debril a permis,

par ses tirs précis, la manœuvre de dégagement des groupes pris sous les feux ennemis. Il reçu pour cet acte, une citation au nom du régiment et la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze".

Le récipiendaire, visiblement ému, a reçu la médaille sous le regard de l'assistance non moins émue.

Ont suivi : les discours officiels rappelant l'importance du devoir de mémoire et saluant l'engagement des soldats ayant servi la Nation avec courage, l'hommage aux Morts, la minute de silence en mémoire des disparus et l'hymne national par les musiciens puis entonné par les élèves des deux écoles.

Après le dépôt de gerbes clôturant l'événement, Monsieur le Maire a convié toutes les personnes présentes à un vin d'honneur offert dans la salle des mariages de la mairie.



## Des phoques par dizaine lors de LA CLASSE DE MER !



Les classes de M. Blin et Mme Brassart ont eu une chance incroyable lors de l'observation des phoques dans la baie d'Authie avec plus de 130 individus du veau marin et le gris. Le plein soleil a beaucoup aidé lors de cette visite sur l'estran et dans les dunes à but pédagogique, qui faisait partie d'un projet plus vaste. En effet, les élèves de CE2 au CM2 se sont évadés en classe de mer durant quatre jours sur le littoral de la Côte d'Opale – une vraie chance pour étudier de près la géographie, l'histoire, la science, la culture, le sport de notre patrimoine côtier. Le programme chargé leur a d'abord permis de découvrir la fragilité des dunes de Berck sur Mer, ses blockhaus repris par

les artistes graffeurs, ses oiseaux, une mise en bouche idéale sous le beau temps avec pique-nique.

La suite a emmené les aventuriers sur les sites des deux caps Blanc et Gris-nez, leur permettant de découvrir le C.R.O.S.S. (système d'alerte maritime), ou les vestiges du fort d'Henri VIII. « C'était super ces randos. » Les musées et aquariums ont aussi été épinglés dans la semaine avec Nausicaa : raies mantas, requins, poissons exotiques et faune locale, ainsi que Maréis à Étaples pour découvrir le dur métier de marin-pêcheur au travers d'activités ludiques comme la pratique de nœuds, la visite d'un chalutier ou l'approche tactile des turbots, raies et autres poissons plats dans un bassin très fun pour toutes les mains.

La semaine s'est terminée de façon très sportive avec du char à voile sur la plage ensoleillée de Boulogne-sur-Mer, permettant de gérer les éléments de la Nature, vent et sable, pour une expérience inoubliable.

Tous ont dormi dans le formidable centre de Blériot-Plage en chambrées de copains où l'équipe encadrante d'Océane Voyages, les parents accompagnants et l'équipe enseignante ont permis de passer de super soirées et moments de vie jusqu'à une boum mémorable face à la mer.

Et tout ça, c'était " TROP SUPER ".



## Zéro DÉCHET POUR le goûter !

Dans le cadre du développement durable, nous avons lancé un défi aux enfants mais aussi aux parents avec la mise en place du " zéro déchet pour le goûter ".

### Comment :

Le principe de l'opération est simple.

Pendant ces semaines, les parents sont invités à donner à leur(s) enfant(s) des goûters sans emballage (un fruit frais, du pain avec de la confiture, smoothies, compote dans des gourdes réutilisables ou dans un bee wrap...).

Les goûters emballés = pas bon pour moi, pas bon pour la planète !

Lors de la quatrième période, l'opération a été mise en place pour deux semaines, du 28/02/25 au 07/03/25.

Puis reconduite pour trois semaines du 28/04/2025 au 16/05/25 pour la dernière période.

Pour la rentrée de septembre, l'objectif est de supprimer tous les emballages inutiles et de diminuer le taux de déchets.



Le vendredi 9 mai, les élèves de Madame Dillies et Madame Olivier ont participé à un petit DÉFI en POÉSIE à la résidence Lindeboom. Lors de cette occasion, les aînés avaient rédigé leur propre poème.



Le 16 mai, ce sont les élèves de Madame Brassart qui sont partis à la rencontre des aînés du village pour un ESCAPE GAME autour du

### DÉVELOPPEMENT DURABLE,

organisé en partenariat avec le



Les élèves de CP à CM2 peuvent actuellement bénéficier des conseils de Monsieur Bart, MONITEUR AUTO-ÉCOLE, qui leur explique les bonnes pratiques À ADOPTER lorsqu'ils circulent À VÉLO OU EN TROTTELETTE



et bientôt !

21

JUIN

## KERMESSE

organisée par notre APE.

1<sup>ER</sup>  
JUIL.

## SORTIE au CENTRE ÉQUESTRE

de Saint-Sylvestre-Cappel pour les classes de TPS à CE1.

L'école a pour projet de mettre en place un cycle équestre l'année prochaine pour faire découvrir aux enfants le monde équestre mais également un travail autour de l'animal, son alimentation, les soins, la brosser.



Les INSCRIPTIONS pour la RENTRÉE 2025 sont OUVERTES !

N'hésitez pas à nous contacter :

- par mail : ce.0596522u@ac-lille.fr
- par téléphone : 03.28.40.11.63



# École Notre Dame de Grâce... de belles rencontres enrichissantes !



Les **INSCRIPTIONS** pour la **RENTÉE 2025** sont **OUVERTES** !

N'hésitez pas à nous contacter  
- par mail : [ecole.notre.dame.caestre@neuf.fr](mailto:ecole.notre.dame.caestre@neuf.fr)  
- par téléphone : 03.61.45.60.23

## Carnaval à L'ÉCOLE Notre Dame de Grâce

La période de carnaval se termine. On a eu la chance de se déguiser pour défilé en passant par les Symphorines où les résidents ont apprécié notre cortège. Les personnes âgées de la Marpa Lindeboom nous ont préparé des sachets de confettis qu'on a pu lancer au gré de nos envies jusqu'à l'école où des bonnes crêpes ont continué de réchauffer nos cœurs !  
Merci aux parents et aux musiciens d'avoir œuvré pour le plus grand bonheur de nos chers élèves !



## Sortie AU CIRQUE Arlette Gruss



Sortie au cirque Arlette Gruss pour tous les élèves de l'école Notre Dame de Grâce !

Pour clôturer notre projet cirque, les élèves ont eu la chance d'assister à un superbe spectacle de cirque Arlette Gruss qui s'est déroulé le 3 avril à Dunkerque.



Tour à tour, les acrobates, les clowns, les chevaux, les chiens et les jongleurs ont pris place sur la piste pour nous surprendre et nous faire rire. Les enfants ont été émerveillés et impressionnés par les numéros des artistes !

## ZOOM sur le SPORT à l'école !

Pour la 3ème édition, les grandes sections et les CP de l'école Notre Dame de Grâce se sont rendus à Estaires, le vendredi 14 mars 2025 pour une rencontre INIGYM, organisée par l'UGSEL, Union générale sportive de l'enseignement libre. Cette manifestation permet de faire découvrir la gymnastique au sol et aux agrès. Avec beaucoup de sérieux et d'engouement, les enfants se sont préparés durant une période à ce parcours gymnique (roulades, poutre, sauts...).



Un bon moment sportif dans un bel esprit avec en prime **Une COUPE** ramenée à Caestre !  
**Bravo à tous les enfants !**

## Le 10 mars, DES VISITEURS arrivent à l'école !



Le lundi 10 mars, nous avons été honorés, dans un premier temps, de la présence dans notre classe de :

- Mme Hostalier (1), ancienne ministre, chevalier de la Légion d'honneur,
  - M. Salmon (2), colonel (er) de l'armée de terre, officier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre national du Mérite,
  - M. Dessaint (3), ancien directeur d'école, officier des Palmes académiques, qui était venu nous faire la dictée d' " Un collectionneur passionné ",
  - M. Papineau (4), médaillé du Travail, membre de l'association Godewaersvelde Histoire et Patrimoine,
- ainsi que Mme Degrave et M. Loewenguth.



Mme Hostalier nous a expliqué les différents ordres qui existaient. Elle nous a rappelé que la Légion d'honneur, créée en 1802 par Napoléon Bonaparte, était la plus haute distinction. Celle-ci récompense des personnes pour des faits héroïques, pour des services éminents rendus à la nation.

Il existe également l'ordre national du mérite qui se compose de 4 grades et des ordres ministériels.

Aujourd'hui, la Légion d'honneur est attribuée aux personnes qui travaillent au dépassement de soi, à l'excellence au service du bien commun, au rayonnement de la France et également aux militaires morts au combat.

Les élèves ont été captivés par le sujet et ont expliqué que certains membres de leur famille avaient reçu également des médailles. Ce sera l'occasion pour eux de les retrouver et de connaître leur signification !



Dans un second temps, nous avons reçu 3 militaires de la brigade Vandamme : un maréchal, un caporal et un soldat (4). Cette brigade agit pour faire connaître la vie de l'armée napoléonienne. Des techniques militaires au quotidien des soldats, la vie à l'époque de Ferdinand Savaete n'a plus de secret pour les élèves ! Ils avaient d'ailleurs mené des recherches et se sont documentés sur différents sujets notamment : les différents grades dans l'armée napoléonienne, les différentes campagnes de Ferdinand Savaete, la chronologie des campagnes napoléoniennes, la tenue du grognard, la composition de la Vieille Garde Napoléonienne, la chronologie retraçant la vie militaire de Ferdinand Savaete, la vie de Napoléon et ses résidences, les soins sous Napoléon ainsi que les animaux dans les batailles napoléoniennes...

Tout ce travail a abouti à la production d'affiches exposées lors de l'inauguration de la réfection de la tombe de Ferdinand Savaete (5).

Enfin, pour clôturer les cérémonies du Capitaine Savaete, la Société des membres de la Légion d'honneur est heureuse d'offrir aux enfants de CM1 et de CM2 une visite du musée de la Vie rurale de Steenwerck.

Cette sortie a eu lieu le mardi 27 mai au matin. Merci à tous les partenaires d'avoir partagé leur passion auprès des enfants ! Et aussi à Ferdinand Savaete, sans qui, tout cela n'aurait pas eu lieu !



## SÉCHERESSE

Le département du Nord est placé en vigilance sécheresse

Les usagers sont appelés à diminuer leurs consommations d'eau potable ainsi que leurs prélèvements dans le milieu naturel

Chaque geste compte pour préserver la ressource en eau

- Installer un mouchoir sur les robinets
- Vérifier et réparer les fuites
- Prendre une douche et éviter les bains
- Installer un récupérateur d'eau de pluie
- 1 binage = 2 arrosages
- Arroser tard le soir, réduit l'évaporation

### Arrêté PRÉFECTORAL - extrait

Le Département du Nord est placé en vigilance sécheresse. Tous les usagers sont appelés à diminuer leurs consommations d'eau potable ainsi que leurs prélèvements dans le milieu naturel. Le déficit pluviométrique et les températures élevées constatées depuis février 2025 exercent une forte tension sur la ressource en eau. En fonction de l'évolution de la situation, il pourra être envisagé la mise en place de mesures de restrictions supplémentaires

L'intégralité de l'arrêté préfectoral est disponible sur le site de la mairie [www.caestre.fr](http://www.caestre.fr)

### SOUS LA SURFACE, LA TEMPÊTE

Dans ma jeunesse, je m'épanouissais, Des amis, des rires, la vie défilait, Le monde me semblait vaste et joyeux, Pourtant, parfois, je me sentais vieux. Ma tête bouillonnait de mille pensées, Tandis que mes gestes restaient décalés, J'étais là, mais jamais tout à fait pareil, Comme un rêveur perdu dans le réveil. Je voyais le monde d'une autre façon, Un volcan silencieux sous un air de gentil garçon.

Mais dès que je rentrais, tout explosait, Les murs vibraient sous nos voix mêlées, Les mots claquaient, trop forts, trop secs, Comme la lave jaillissant d'un cratère inquiet. Mon père et moi, souvent en querre, Sans même savoir pourquoi la foudre éclaira. On pensait trop, on parlait mal, Nos colères montaient, brèves mais fatales. Mais sous les cendres, un feu demeura, Car même les volcans cachent une lueur.

Puis un jour, la lueur perça l'ombre, Les mots d'experts firent éclater le sonnet. On mit un nom sur la douleur enfouie, Et le magma enfin se calma dans la nuit. Lui, porteur silencieux de cette flamme, Ignorant du feu qu'il traînait en son âme, Et ma mère, dévouée de toute son âme, Éclaira le chemin, forte et calme. Grâce à elle, le volcan retrouva sa paix, Non pas éteint, mais enfin dompté.

CATHELIN Baptiste  
26 Prix - Catégorie Jeune  
Poème lauréat du concours de poésie du Printemps des Poètes 2025

### État CIVIL

#### Mariages

Eddy VERMESSE et Élodie DESMOLIENS, le 3 mai 2025

#### Naissances

Siméon VIRIQUE, le 4 mars 2025  
Rose et Iris MOREAU, le 11 avril 2025  
Alix VANDERSCHUEREN, le 13 avril 2025  
Ambre HUYGHE, le 14 avril 2025  
Valentine LAVALLÉE, le 10 mai 2025

#### Décès

Guy BAUDRY, le 12 mars 2025  
Sylvie MENU née FOLLET, le 12 mars 2025  
Dany GELOEN, le 5 avril 2025

## Réservez ... la date !

Actualité et agenda complet des associations sur le site de la mairie

[www.caestre.fr](http://www.caestre.fr)



**GALA de danse**  
**AJL DANSE MODERNE**  
**VENDREDI 13 & SAMEDI 14 JUIN**  
**SALLE POLYVALENTE**  
**19 H 00**



### Repas DES AÎNÉS

**DIMANCHE 14 SEPTEMBRE**  
Les inscriptions sont ouvertes  
Date limite de réservation le 15 juillet

### Mairie, on garde LE CONTACT

**SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE - [www.caestre.fr](http://www.caestre.fr)**  
Vie municipale - Vie pratique - Actualités - Cantine/Garderie...

**PANNEAU LUMINEUX** des informations en temps réel  
Et sur votre téléphone avec l'application Centolive !

**FACEBOOK - Caestre la Mairie**, page officielle de votre mairie  
Actualité et informations.  
Tous ces messages vous concernent, pensez à les consulter.  
**Soyez informés, abonnez vous à la page !**



### BANQUET DES AÎNÉS le 14 septembre à la salle des fêtes

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 15 JUILLET**

Déposez votre bulletin en mairie dès maintenant

Prénom et NOM

Tous les Caestrais de 65 ans et plus, ainsi que leur conjoint, sont invités au banquet des aînés

Cochez la case correspondante

Monsieur	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Madame	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

**CAESTRE**



# Révision du PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat

Concertation jusqu'à l'été 2027

Donnez votre avis !

- via le registre en ligne
- par courrier
- par RDV au siège de Cœur de Flandre agglo au 03 74 54 00 59

INFOS & MODALITÉS



J'ai ouïe dire que Delphine Leblanc, conseillère municipale déléguée aux écoles, aurait demandé à Monsieur le Maire l'autorisation de recevoir un **PERSONNAGE ILLUSTRÉ** à Caestre en décembre prochain ! Ceci est **TOP SECRET** ! En tant qu'adjoint à la communication, je vais **MENER L'ENQUÊTE** et vous informer **DISCRÈTEMENT** sur la page facebook de la mairie.

